

Département du GERS

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARMAGNAC



Pays d'Armagnac

Extrait du registre des Délibérations du Comité Syndical du 8 février 2021

Date de la convocation
02/02/2021

Nombre de délégués	21
Nombre de présents	15
Nombre d'excusés	4
Nombre de procurations	2
Vote	
- POUR	17
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le

11/02/2021

Et publication le

11/02/2021

Date d'affichage

11/102/2021

L'an deux mille vingt et un, le huit février à 15h00, le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle d'honneur de la Mairie d'Eauze sous la présidence de M. Michel GABAS.

Présents : M. BARSACQ Franck, BEYRIES Philippe, BOISON Maurice, BROSSARD Frédérique, DUCLAVE Jean, ESPERON Patricia, GOUANELLE Vincent, GABAS Michel, HAMEL Bernard, LABORDE Martine, MAURAS Marie-Claude, MELIET Nicolas, NETO Barbara, THIEUX-LOUIT Véronique, Carole ROLANDO (suppléante de TINTANÉ Isabelle),

Excusés : M. CAMAZZOLA Robert, DESJARDINS Lionel, DUBOS Patrick, DURONT Didier

Procurations : M. TOUHE-RUMEAU Christian à M. Michel GABAS
Mme CAILLAVET Isabelle à Barbara NETO

A été nommé **secrétaire de séance** :
Mme Marie-Claude MAURAS

Délibération N°3 – 08/02/2021 - 8.4

Nature de l'acte : 8.4

Adhésion 2021 au réseau 1+ Bio

Monsieur Le Président rappelle que le portage d'une politique et d'actions sur l'alimentation dans notre territoire s'inscrit dans le cadre général national. Ainsi, de nombreux territoires mènent leurs projets alimentaires, parfois depuis de nombreuses années. Il existe donc des réseaux de territoires engagés, partageant expériences et ressources. L'adhésion à ce type de réseaux est nécessaire afin de maintenir une veille réglementaire et d'actualité sur les questions liées à l'alimentation, ainsi que pour aller puiser des idées et expériences réussies dans d'autres territoires et collectivités.

Le réseau 1+ Bio figure parmi les plus développés et structurés. Il offre à ses adhérents un partage de ressources par un outil collaboratif sur son site internet et propose plusieurs rencontres et partages d'expériences, chaque année.

Par sa force de communication au niveau national, le réseau 1+Bio offre une vitrine nationale à ses adhérents, leur permettant de mettre en lumière et de diffuser leurs réussites et leurs actions.

Certaines collectivités de notre territoire, déjà adhérentes comme Lagraulet-du-Gers ou encore Nogaro peuvent témoigner de l'efficacité de ce réseau.

Le coût annuel d'adhésion de 225 €uros reste des plus raisonnables au regard des bénéfices liés à cette adhésion.

Où l'exposé du Président, le Comité Syndical, après en avoir délibéré par 17 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention :

- APPROUVE l'adhésion du PETR au réseau 1+Bio pour l'année 2021

Ainsi fait et délibéré, les jours et mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

**Le Président,
M . Michel GABAS**

